

Une force de frappe à 360° !

Procédures amiables, collectives, Distress M&A, stratégies de redressement judiciaire... l'équipe Restructuring de Franklin, menée par Numa Rengot, Avocat Associé, offre un vivier d'expertises tout terrain des plus recherchées par temps de crise.



Pierre Dupuys, Fenny Attal, Numa Rengot, Arnaud Pédrón et Emilie Gassler

Concentrer une telle palette de savoir-faire au sein d'une même équipe : un choix stratégique ?

Numa Rengot : Parfaitement. Connaître sur le bout des doigts les contraintes et exigences de différentes situations et procédures que l'on soit du côté des investisseurs comme celui des entreprises en difficulté nourrit et enrichit la qualité de nos conseils. Cette pluralité de savoirs est un parti pris gagnant pour nos clients qu'ils soient TPE, PME ou groupes internationaux. Et c'est justement pour ce côté « caméléon » que l'on vient nous chercher.

Quelle est l'amplitude de vos interventions ?

N. R. : Elle est maximale puisque nous accompagnons les groupes internationaux pour leurs opérations d'acquisition en situation

de procédure collective et dans la gestion post-cession judiciaire, les entreprises en matière de procédures amiables, judiciaires ou de cession, mais aussi les filières métier. Nous conseillons également les stratégies d'investissement et de redressement judiciaire. Notre complète maîtrise de chacune de ces situations nous permet de proposer un conseil opérationnel optimisé, y compris en temps de crise. Ce qui fait toute notre différence.

La stratégie du redressement judiciaire : une de vos cartes maîtresses ?

N. R. : C'est notre savoir-faire différenciant et notre plus-value. Car si notre rôle est de traiter la procédure collective au fil de l'eau, il est surtout d'aider notre client à définir très en amont une bonne stratégie de redressement pour en sécuriser

« Être sur tous ces fronts, nous permet de proposer un conseil opérationnel optimisé. Et cela fait toute notre différence. »

la sortie. Combatifs et engagés sur le terrain, nous sommes embarqués à ses côtés. Objectifs : servir de pare-feu entre le dirigeant et les organes de la procédure ; sécuriser les attaques externes ; anticiper ou provoquer les rendez-vous avec les tribunaux de commerce, les acteurs politiques, les administrateurs judiciaires ; gérer et animer la communication à l'égard des salariés, des créanciers, du CSE afin d'anticiper leur avis lors de la défense du plan de redressement. Et avoir les meilleures cartes en main. Disposer d'une stratégie est essentiel pour ne plus la subir, mais bien en être acteur ; le succès de la stratégie de redressement mise en place pour Lise Charmel en est un parfait exemple.



Franklin

Tél. +33 (0)6 37 70 64 70
nrengot@franklin-paris.com
www.franklin-paris.com